



Bruxelles, le 7 octobre 2014
141007/01

D É C L A R A T I O N

du porte-parole sur la dernière attaque menée au Mali contre les soldats de la paix de la MINUSMA

"Nous condamnons fermement la dernière attaque menée dans la région de Gao au Mali contre les soldats de la paix de la MINUSMA, dans laquelle neuf Nigériens ont perdu la vie. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Niger. Nous rendons hommage au courage des soldats de la MINUSMA, notamment tchadiens et nigériens, qui ont été la cible de plusieurs attaques au cours des dernières semaines.

Les attaques contre la MINUSMA constituent une violation grave du droit international. Les groupes armés opérant dans le nord du Mali ont confirmé à plusieurs reprises, la dernière fois à Alger le 16 septembre, leur engagement à coopérer avec la mission des Nations unies afin de prévenir les actes hostiles à son égard, quels qu'en soient les auteurs.

Alors que des négociations sont en cours avec l'appui de la Communauté internationale, et notamment la participation active de l'Union européenne en tant que médiateur, toutes les parties doivent faire en sorte que les accords de cessez-le-feu soient respectés et prévenir tout acte qui viserait à enrayer ce processus. La MINUSMA doit être en position de réagir et de lutter contre ces attaques dont les auteurs ne doivent pas rester impunis.

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpx
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpx Maja

Sebastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu

Iulia Costea +32 460 75 07 17 - Iulia.Costea@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter @eu_eeas

www.facebook.com/EuropeanExternalActionService

www.eeas.europa.eu

FR

L'Union européenne réitère sa condamnation du recours au terrorisme, que rien ne peut justifier et dont les premières victimes sont les populations locales."
